

## Modalités et formulaire pour une demande d'aide aux déplacements

En collaboration avec Emploi-Québec, le CRCCCN offre un soutien financier aux participants des activités de formation devant se déplacer de plus de 40 kilomètres.

### Admissibilité

- Être un artiste, un artisan, un travailleur autonome ou faire partie d'un organisme culturel à but non lucratif;
- Fournir **obligatoirement** les pièces justificatives demandées :
  - Factures d'hôtel;
  - Factures d'essence ou du moyen de transport utilisé;
  - Factures de repas.
- Faire parvenir le formulaire de remboursement dûment rempli dans les **deux semaines suivant la tenue de l'activité de formation** afin que nous puissions émettre le chèque de remboursement.

### Modalité de l'aide aux déplacements

L'aide aux déplacements couvre 85 % des coûts suivants :

- 82.85 \$ maximum, par nuitée pour l'hébergement du participant à l'hôtel;
- 45 \$ par nuitée pour l'hébergement du participant chez la famille ou des amis;
- 0,37 \$/kilomètre ou 0,47 \$/kilomètre dans le cas de covoiturage entre le lieu de résidence et celui de l'activité;
- 40.15 \$ maximum par jour pour les repas.

### Documents requis à envoyer au CRCCCN

- Le formulaire de remboursement dûment rempli;
- Pièces justificatives originales :
  - **Essence : 1 facture DE LA CAISSE d'essence achetée à destination**

**N.B. POUR L'ESSENCE : SEULE LA FACTURE DE LA CAISSE SERA CONSIDÉRÉE, LES PREUVES DE TRANSACTION NE SONT PAS ADMISSIBLES.**

- **Repas : reçus des repas (sans alcool)**
- **Transport : reçu de taxi, avion, autobus etc...**

**N.B. Les relevés de carte de crédit seuls (sans la pièce justificative) ne sont pas admissibles;**

## Service de la formation continue

Conseil régional de la culture et  
des communications  
de la Côte-Nord



## Formulaire de remboursement - Programmation régulière

Activité de formation \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Nom du demandeur \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

**Inscrire les montants appropriés.**

**Tous les frais inscrits doivent être accompagnés des pièces justificatives originales.**

Date	Transport <i>0,37 \$/km ou 0,47 \$ si covoiturage</i>	Hébergement <i>82.85 \$ max. ou 45 \$ chez un ami</i>	Autres <i>taxi, stat.</i>	Repas			Total	
				Déjeuner <i>9.05 \$ maximum</i>	Dîner <i>12.40 \$ maximum</i>	Souper <i>18.70 \$ maximum</i>		
total								
<b>*Réservé au CRCCCN</b>							<b>Total</b>	
<b>Remboursement à 85 %*</b>								

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance des modalités concernant les mesures d'aide pour les déplacements et qu'il joint toutes les pièces justificatives nécessaires afin de recevoir une aide financière.

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

**Retourner au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord**

22, place La Salle, 1<sup>er</sup> étage, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

☎ 418 296-1450 ou 1 866 295-6744 📠 418 296-1457 📧 formation@culturecotenord.com

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.